

VILLAGE DE VACANCES, LA MAIRIE VOUS INFORME.

Suite à la décision du conseil municipal de lancer un appel à projet pour la mise en vente du village de vacances, des administrés et salariés de VVF nous ont fait remonter leurs inquiétudes quant au devenir de ce site. Aussi, nous tenons à vous apporter les informations suivantes :

La convention qui nous liait depuis 40 ans avec VVF devait se terminer au 31.12.2019. Durant l'année 2019, après plusieurs visites, des réunions avec les responsables de VVF ont eu lieu afin de faire un état des lieux de cette structure qui ne correspond plus aux attentes des vacanciers. Dès la première réunion, nous leur avons proposé une cession, mais ils n'ont pas été intéressés.

C'est pourquoi nous avons prolongé cette convention jusqu'au 31.12.2020 en demandant une dérogation à la préfecture et fait évaluer par des architectes le coût des travaux de rénovation à réaliser. Ces travaux sont très lourds et s'élèvent à 3 600 000 € HT.

C'est une somme énorme que la commune ne peut pas supporter malgré les subventions, d'autant plus que le loyer qui allait être demandé au gestionnaire dans le montage financier, restait plafonné pour que la structure soit viable.

Face à cette situation, et conscients que nous devons préserver ce site, important pour les commerçants de notre village, pour l'économie de notre territoire de la Montagne noire et important aussi pour les emplois qu'il génère, nous avons décidé de nous tourner vers des investisseurs (y compris VVF s'ils le souhaitent) au travers d'un appel à projet qui sera publié courant janvier.

Cet appel à projet mettra en concurrence les investisseurs avec un cahier des charges défini par les élus qui permettra de réhabiliter les logements et les locaux communs de vie, de proposer un aménagement de l'espace et de faire vivre les infrastructures actuelles (Bar, restaurant, piscine...). Le but est de redynamiser ce lieu (peut-être même de le faire vivre à l'année), amener des recettes fiscales pour la commune et créer de l'emploi par l'exploitation du bar, restaurant, piscine et entretien du site.

Vous l'aurez compris, on ne peut pas mettre en péril les finances de la commune et en même temps laisser se délabrer ce site au risque de ne plus pouvoir le louer ou même de le voir squatté s'il était à l'abandon.

La solution que nous proposons, pour faire revivre ce site, semble la plus appropriée même si 2021 risque d'être une année de transition.

L'avenir du village de vacances a été l'une de nos préoccupations principales en 2020 tout comme celui de la maison de retraite, dont le projet est aujourd'hui en discussion avec nos partenaires.